Hôpitaux Civils de Colmar
Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines
Développement des compétences et formations
Téléphone : 03 89 12 46 69
Télécopie : 03 89 12 45 38

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.40.15
concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 12 septembre 2022

AVIS DE CONCOURS
OUVRIER PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : Ouvrier principal de 2ème classe
- Mode de recrutement : Concours sur titres complété d'épreuves
- Nombre de postes : 6
- Spécialités :

- Accueil / filtrage :	1 poste	**- Electromécanique :**	1 poste
- Blanchisserie :	2 postes	**- Restauration :**	2 postes

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires soit :

- d'un diplôme de niveau 3 (ex niveau V) ou d'une qualification reconnue équivalente ;
- d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités ;
- d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

A titre dérogatoire, les personnes s'engageant dans une démarche d'acquisition de l'une des qualifications mentionnées à l'article 2 peuvent également faire acte de candidature.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours comporte :

- une épreuve d'admissibilité sur titres ;
- une épreuve d'admission sur épreuves avec le jury.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir motivée et précisant la spécialité pour laquelle ils postulent ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les titres détenus, les fonctions occupées et les périodes d'emploi ;
- un justificatif de nationalité ;
- une copie des diplômes et certificats dont le candidat est titulaire ou, le cas échéant, une attestation sur l'honneur certifiant l'entrée dans une démarche d'acquisition de l'une des qualifications nécessaires ;

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

20 octobre 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Jérôme DELSOL